

Zeitschrift: Journal forestier suisse : organe de la Société Forestière Suisse
Herausgeber: Société Forestière Suisse
Band: 90 (1939)
Heft: 6

Artikel: Les Prés de Bière
Autor: Aubert, Sam.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-785531>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 14.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

C'était sans doute un arbre de futaie ayant bénéficié, comme celui de Vaumacon, de conditions extraordinairement favorables, qui, pour ce qui concerne le volume, doit véritablement constituer un record.

P.-E. Farron.

Les Prés de Bière.

(Jura Vaudois.)

La route du Marchairuz, qui conduit de la Vallée de Joux aux bords du Léman, traverse le grand alpage des Prés de Bière, propriété de la commune de ce nom depuis plusieurs siècles. Sa partie nord, que j'appellerai le plateau des Prés de Bière, a un aspect aride, désertique, à cause du boisement qui y est quasi nul. Cependant, des forêts l'entourent, notamment la magnifique forêt de la *Rolaz*. De l'examen des lieux, on se convainc vite que le plateau des Prés de Bière a été boisé, comme la *Rolaz* l'est aujourd'hui et dont rien, dans son relief et sa structure géologique, ne l'en différencie.

Si actuellement les arbres font défaut, ou presque, à une grande partie de l'étendue des Prés de Bière, ils y ont existé autrefois; s'ils ont disparu, c'est qu'on les a abattus voilà longtemps déjà et que, jusqu'à présent, ils n'ont repris que très partiellement possession de leur ancien domaine.

En parcourant le plateau des Prés de Bière (environ 75 ha), on a devant soi le paysage qui succède à la destruction de la forêt sur un territoire dont la mince couche de terre repose sur des bancs calcaires horizontaux, très compacts et peu altérables à l'air. Si autrefois les coupes rases étaient courantes, elles ne sont heureusement, aujourd'hui, plus qu'un souvenir.

Quand les glaciers qui recouvrirent la Vallée de Joux, à l'époque quaternaire, se furent retirés et que l'amélioration du climat permit à la végétation de prendre pied, les essences forestières s'installèrent très lentement sur le sol; ce n'est qu'après une période très longue que la forêt, telle que nous la connaissons, se constitua. Grâce à elle, à ses produits caducs, le sol se bonifia à la longue, s'enrichit en humus propre à conserver l'humidité. Et l'on se représente ce qui se passe lorsqu'une forêt, lentement édifiée à la suite des siècles, est brusquement supprimée. Le sol se dessèche, le vent et les eaux pluviales entraînent la terre et le sous-sol rocheux apparaît aux endroits les plus exposés. C'est le paysage qu'offrent les Prés de Bière sur une partie importante de leur territoire, soit la résultante d'un déboisement total. Des nervures rocheuses parallèles marquent les têtes de bancs calcaires, dont la végétation antérieure a été annihilée et que l'érosion atmosphérique a graduellement attaquées et transformées en rocailles plus ou moins croulantes. Sur certaines surfaces lapiaisées, aucune végétation n'a pu reprendre pied; elles demeurent sous la forme de dalles lisses, inattaquées par l'érosion.

Cependant, le plateau des Prés de Bière n'est pas resté sans végétation, après le déboisement et la disparition des plantes adaptées au couvert forestier. Des végétaux peu exigeants se sont, petit à petit, fixés sur la terre privée de la plus grande partie de son ancienne fertilité; ils l'ont revêtue d'un gazon assez compact, dans lequel n'entrent que peu d'espèces bonnes fourragères. Par contre, on y remarque un certain nombre de plantes à caractère envahissant, comme le genêt poilu, qui étale sur le sol le lacis de ses rameaux ligneux et le rendent totalement improductif. C'est aussi en des lieux de ce genre que se fixe de préférence le *Daphne cneorum* qui, par la beauté et le parfum de ses fleurs, excite tant de convoitises. Le plateau des Prés de Bière réalise donc un pâturage de faible valeur.

On sait que les dépressions, les cuvettes dénudées du haut Jura sont très préjudiciables à la croissance de l'épicéa parce que, dans les nuits claires du pré-été, l'air refroidi des hauteurs y descend, y stagne en une nappe glacée, semblable à un lac, à l'intérieur de laquelle les aiguilles fraîchement écloses des épicéas gèlent souvent.

La plus grande partie de la surface du plateau des Prés de Bière est privée d'arbres. Au centre, on observe pourtant un îlot de 1 à 2 ha, lapiaz bien typique, boisé dans sa partie la plus élevée, buissonné d'épicéas plus ou moins bienvenus dans celle qui s'abaisse vers le fond de l'une de ces dépressions creusées à la surface du plateau. Ailleurs, un lapiaz occupant le fond d'une cuvette héberge aussi une multitude de sapelots, courts, ramassés, de croissance très lente, mais dont l'aspect général ne fait pas mauvaise impression.

Peut-on assimiler le plateau des Prés de Bière à l'un de ces creux à gel, comme il en existe tant dans le haut Jura ? Certainement, mais vu sa grande étendue, l'air froid doit s'étaler en une faible hauteur et exercer une action bien moins nocive que dans les cuvettes profondes de diamètre moindre. Ainsi s'expliquerait l'état de santé relativement bon des épicéas qui ont pris naissance sur le plateau. Mais pourquoi n'en observe-t-on que dans les lapiaz ? Question à laquelle il est malaisé de répondre. Le fait qu'ils sont inaccessibles au bétail y est peut-être pour quelque chose.

Un peu plus loin vers le N.-E., existent des localités de même aspect que le plateau des Prés de Bière. Dans l'une, la Station fédérale de recherches forestières a fait planter des pins de montagne qui sont dans un état de prospérité remarquable, preuve que c'est cette seule essence qui doit être utilisée pour le reboisement des creux à gel du Jura.

Dans toute cette région des Prés de Bière et au delà, vers le S.-O. et le N.-E., à l'altitude moyenne de 1300 à 1350 m, la Rolaz exceptée, le hêtre manque, non parce que les conditions biologiques du milieu sont défavorables, mais parce que, y ayant vécu autrefois, il a été coupé et jusqu'à maintenant dans l'impossibilité de se réinstaller.

La zone des Prés de Bière située au levant se présente, du point de vue alpicole et sylvicole, dans des conditions bien plus favorables que

celle dont nous venons d'esquisser les caractères. C'est d'abord une combe traversée, sur une partie de sa longueur, par un ruisseau aux rives marécageuses; puis le terrain se relève, réalisant un pâturage de bonne qualité; plus haut, c'est la forêt d'épicéas, mélangés d'érables et de sorbiers, qui habillent la pente jusqu'à son point culminant, où elle forme la chaîne du Marchairuz au Mont Tendre.

Le ruisseau des Prés de Bière, qui disparaît dans la terre par un entonnoir, pose un problème d'hydrographie locale que l'on a cherché à résoudre par le moyen de la fluorescine, mais qui n'a pas été résolu. En effet, à 3,5 km vers le nord-ouest, à l'altitude de 1060 m, jaillit la source vauclusienne du Brassus; aussi pourrait-on supposer qu'elle était alimentée par le ruisseau des Prés de Bière. A la fin du XIX^{me} siècle, on versa de la fluorescine, substance verte d'un pouvoir colorant extraordinaire, dans l'entonnoir; mais malgré une surveillance attentive, aucune coloration n'apparut dans l'eau du Brassus, ni dans celle des fontaines de la région voisine.

Les Prés de Bière nous donnent le tableau de ce qu'il advient d'un territoire du haut Jura, dont la forêt a été détruite. En ce faisant, les déboiseurs de jadis n'ont pensé qu'à leur profit immédiat : fabrication du charbon ou création de pâturage. Comme bien d'autres, ils n'ont pas songé aux conséquences de leur acte.

Depuis longtemps, les Prés de Bière sont voués au parcours du bétail, mais le plateau, dont nous avons parlé, produit une herbe insuffisante en qualité comme en quantité. Serait-il d'un rendement meilleur, quand clôturé, on y planterait l'essence appropriée, le pin de montagne, sous l'abri duquel l'épicéa s'installerait, à la longue, de lui-même ? Je laisse à de plus expérimentés que moi, en matière sylvicole, le soin de répondre. Toutefois, je présume que la commune propriétaire n'en retirerait aucun avantage, vu les frais de clôture, de plantation et la longue période d'attente à envisager jusqu'au moment où elle pourrait tirer parti du boisement qui se serait développé dans l'intervalle.

Tout porte à croire que le plateau des Prés de Bière restera longtemps encore tel qu'il est, soit une étendue dénudée, aride, peu productive, mais très intéressante pour le botaniste, qui y rencontre nombre de plantes qui fuient le pâturage de qualité.

Sam. Aubert.

NOS MORTS.

† **Edouard Schmid**, inspecteur forestier d'arrondissement.

Edouard Schmid, originaire de Flims, naquit à Arvigo (Grisons), où son père revêtait les fonctions d'inspecteur de l'arrondissement forestier de la Moesa; il y vécut durant toute sa jeunesse. Ayant fait sa préparation scolaire au Gymnase de Coire, il continua ses études à l'Ecole forestière de Zurich, dont il reçut le diplôme.